

LES TOUTES DERNIÈRES NOUVELLES à l'heure du déjeuner!

SUDBURY:
Tél. OS. 4-7591
51 nord, rue Elgin

STURGEON FALLS: 166, rue King
Tél. 1035

LABERGE LUMBER

124, Louis, angle Notre-Dame
SUDBURY, Ont.

Tél. OS. 5-8331

144, rue Front
STURGEON FALLS, Ont.

Tél.: 740

Aide du Québec aux minorités françaises des autres provinces

QUÉBEC (PC) — Le président de la Fédération des commissions scolaires de la province de Québec, M. Paul Desrochers, a déclaré hier que cet organisme rédige présentement le mémoire qu'il doit soumettre à la commission royale d'enquête sur l'éducation au Québec et qu'il entreprend la réalisation d'un programme d'aide financière destinée à venir en aide aux écoles des minorités françaises des autres provinces.

Au cours d'une conférence de presse, M. Desrochers a précisé que le mémoire porterait sur:

1. La revalorisation du commissaire d'écoles et de sa fonction;
2. L'autonomie des commissions scolaires;
3. Le financement de l'éducation;
4. Les relations entre commissaires et membres du personnel enseignant;
5. La qualification du personnel engagé;
6. La coordination des programmes d'études desquels, selon M. Desrochers, semblent éprouver le besoin de réformes constructives;
7. Les problèmes des commissions scolaires dans les districts ruraux de la province.

Les Américains réexaminent leur défense

WASHINGTON (PA) — Le secrétaire à la Défense des États-Unis, M. Robert McNamara, devant la nouvelle session laquelle la Russie se propose d'augmenter ses dépenses militaires, a annoncé que les États-Unis examineront à nouveau leur programme de défense.

Le premier ministre de l'URSS, M. Khroutchev a annoncé à Moscou que la Russie a suspendu ses plans de réduction de forces armées soviétiques de plus de 1,000,000 d'hommes à cause de la présente situation mondiale.

M. McNamara a dit que "la plus simple précaution exige un réexamen de notre défense."

Sa déclaration n'a donné aucune indication cependant sur les mesures que pourrait prendre l'administration Kennedy pour augmenter les moyens de défense.

Avant cette déclaration de M. McNamara, le secrétaire adjoint à la Défense, M. Roswell Gilpatrick, a informé un sous-comité sénatorial que le président Kennedy avait demandé une nouvelle évaluation des forces aériennes de combat des États-Unis, en prévision de la crise de Berlin.

James Coyne devant le comité sénatorial



CE GIGANTESQUE BOMBARDIER A REACTION faisait partie de la démonstration aérienne de Moscou. Le lourd appareil avec des ailes en forme de delta avait l'air d'un géant à côté des avions de chasse à réaction de même forme. C'était la première démonstration en public de cet appareil qui est mû par quatre moteurs à réaction, deux sur le bout des ailes et deux autres à l'intérieur, sous les ailes. D'après les observations, l'appareil sonétique serait plus gros que le bombardier B52 américain qui a huit moteurs. (Photofax PA)

"Le gouverneur ne peut pas être congédié par le gouvernement"

Par Jean CHARPENTIER

Le gouverneur de la Banque du Canada, M. James Coyne, a comparu lundi matin, devant le comité sénatorial, chargé d'étudier le bill réclamant sa démission.

Journalistes, députés et curieux se pressaient dans la salle du comité pour entendre la déposition du haut fonctionnaire d'une mise élégante et sobre et qui n'affichait pas la moindre trace de nervosité.

La séance commença par une série de questions des sénateurs au sujet de l'absence du ministre des Finances, M. Fleming. Renseignements pris, le sénateur Salter Hayden, président du comité, révéla finalement que l'invitation à comparaître n'était pas encore parvenue à son bureau.

Puis, à la demande du comité, le gouverneur de la Banque donna lecture de sa déclaration d'un ton calme et pondéré qui contrastait avec la violence de ses propos.

Établissant une fois de plus sa position dans cette affaire, M. Coyne a expliqué que contrairement aux autres fonctionnaires, le gouverneur de la Banque du Canada ne peut être congédié par le gouvernement.

A moins que le Parlement, auquel seul il est comble, ne lui réclame sa démission, son devoir est de rester en poste afin d'empêcher l'avisement des monnaies.

Cependant, il serait de son devoir de démissionner s'il se trouvait en conflit avec la politique monétaire du gouvernement. Mais cette politique, le gouvernement ne l'a jamais formulée depuis quatre ans. L'absence d'une telle politique gouvernementale serait à son avis à la base des difficultés actuelles.

Bouc émissaire
Au cours de ces quatre années, le gouverneur de la Banque a refusé de publier des informations complètes sur ses opérations.

Le gouvernement n'avait jamais exprimé son désaccord de ces opérations, il fallait en conclure ou bien que sa politique était en harmonie avec elles, ou bien qu'il n'avait pas de politique dans ce domaine.

Invocant l'exemple de l'Angleterre, M. Coyne a relaté que la banque de ce pays reçoit des instructions du chancelier de l'échiquier après consultation avec le gouverneur. Ainsi, chacun assume sa responsabilité.

Mais le gouvernement canadien refuse cette responsabilité. Tout ce qu'il veut c'est avoir un bouc émissaire toujours disponible et qu'il peut remplacer lorsqu'il s'en est assez servi.

"Mépris du Sénat"
Dans sa déclaration, le gouverneur de la Banque a refusé ou admis un certain nombre d'accusations formulées contre lui aux Communes.

Il n'a pas nié avoir déféré le gouvernement. "Je l'ai déféré, a-t-il dit, comme tout homme en a le devoir, lorsqu'il se voit attaqué par un gouvernement d'une manière arbitraire, et de nature à mettre en danger un poste d'importance, créé par le Parlement."

M. Coyne a cependant affirmé n'avoir pas déféré le Parlement. Une telle accusation, selon lui, n'a pu être portée que par une personne qui confond le gouvernement avec le parlement, que personne d'autre ne compte au sein du Parlement que les membres du gouvernement, que le Sénat lui-même n'a aucune importance et que la procédure parlementaire, pour ne point parler des

Le gén. Chang mis sous arrêt

SEOUL, Corée du Sud (Reuters) — Le gouvernement militaire de la Corée du Sud a nommé lundi un nouveau ministre de la Défense après l'annonce hier soir que l'ancien chef de la junte, le lieutenant-général Do Yung Chang, eut été mis sous arrêt.

Le nouveau ministre est le lieutenant-général Byung Kwan Park, âgé de 35 ans. Il remplace le lieutenant-général Yo Chan Song, qui conserve le poste de premier ministre qu'il avait assumé lors du renouveau ministériel le 2 juillet.

Le lieutenant-général Do Yung Chang, âgé de 38 ans, l'homme qui gouverna la Corée du Sud depuis le coup militaire du 16 mai jusqu'à sa démission forcée le 2 juillet — est sous arrêt depuis le 3 juillet.

Le communiqué officiel dit que Chang est en résidence surveillée et que 43 autres officiers appréhendés en même temps que lui sont en prison.

Le communiqué accuse les officiers d'avoir complété l'assassinat du successeur de Chang comme président de la junte militaire, le major-général Jung Hui Pak et de George Taik, ancien président du Sénat sud-coréen, installé comme chef de l'Etat.

Reproches à Chang
Parmi les présumés conspirateurs actuellement en prison, il y a trois anciens membres du Conseil suprême de la junte, le colonel Chi Ok Pak, commandant des unités sud-coréennes de paras qui avaient pris la tête du coup militaire du 16 mai, le lieutenant-colonel Jai Min Kim, sous-commandant des unités de paras et le brigadier Chung Ho Song.

Le lieutenant-colonel Chung Soan Suh, sous-directeur de l'agence centrale de renseignements du Conseil suprême, a déclaré que les conspirateurs avaient tenté une contre-révolution le 1er juillet. Il a ajouté qu'ils avaient tenté un autre renversement le 5 juillet et que s'il avait échoué, ils en projetaient un autre pour le 15 août.

Suh a également précisé que Chang n'avait pas participé de bon gré au coup du 16 mai et qu'il en avait même informé le commandant des Nations unies, le général Carter Magruder, afin d'obtenir son aide pour y mettre fin.

Pas d'accord au sujet du Marché commun

CANBERRA, Australie (Reuters) — Des pourparlers entre la Grande-Bretagne et l'Australie sur la participation éventuelle au Marché commun européen, se sont interrompus à minuit lundi, sans qu'aucun accord ne soit survenu entre ces deux pays.

Un porte-parole officiel a dit que "les divergences d'opinion existent toujours, qu'il n'est pas possible de les résoudre."

Les officiels australiens ont dit que rien ne laissait prévoir que le secrétaire aux relations du Commonwealth, M. Duncan Sandys, aurait changé son horaire de départ de l'Australie pour le Canada, mardi.

M. Sandys, dit-on, a dû faire face aux demandes australiennes pour assurer le plus possible que les intérêts commerciaux importants de l'Australie soient protégés si la Grande-Bretagne se joint aux six autres pays du Marché commun. Sandys continue ses pourparlers, avant son départ pour le Canada plus tard dans la journée.

Débat au sujet de Gordon aux Communes

(PC) — Les Communes, soudainement jetées dans l'ombre inusitée du Sénat, sont entrées lundi dans leur 154e jour de session alors que les députés PSD menacés de combattre ponce par ponce les nouvelles propositions relatives à la procédure sur le divorce.

Mais c'est le Sénat qui attire surtout l'attention après avoir pris les mesures pour que le gouverneur de la Banque du Canada, M. James E. Coyne, comparaisse devant un comité sénatorial avant que le Parlement ne donne la sanction finale à sa destitution.

Pendant que le Sénat entrait en lumière comme il ne l'avait pas fait depuis des années, attirant des spectateurs même de la Chambre des communes, les membres de l'opposition ont employé des tactiques d'obstruction pour que la Chambre basse n'avance pas dans son travail.

Orateur après orateur, ils sont revenus toute la journée sur une mesure gouvernementale traitant des dépenses du CN pour l'année 1961.

M. Gordon
C'est M. Donald Gordon, président du CN, qui a fait l'objet central du débat.

Depuis neuf mois et 10 jours, M. Gordon, dont le traitement annuel est de \$75,000, continue de remplir son poste sur une base provisoire en attendant qu'une décision soit prise sur le renouvellement de son mandat ou la nomination d'un autre président.

Les libéraux ont menacé de contester le bill du gouvernement qui propose des dépenses de capitaux de \$178,000, que le CN, jusqu'à ce que le gouvernement n'ait pris une décision relativement à M. Gordon et n'ait nommé de nouveaux di-

Fonds de pension

M. James E. Coyne a dit que la coutume veut que le gouverneur de la Banque du Canada refuse une pension de l'Etat si, après sa retraite, il obtient un emploi convenable.

En février 1960, le conseil d'administration de la Banque du Canada haussa la pension de M. Coyne. Il la porta de \$12,000 à \$25,000 par année.

M. Donald Gordon, après avoir quitté la Banque du Canada n'a jamais demandé sa pension et ne l'a jamais reçue, a déclaré M. Coyne. M. Gordon est aujourd'hui président des chemins de fer Nationaux.

"J'ai contribué au fonds de pension en sachant bien que je ne retirerais peut-être jamais la pension", a dit le gouverneur de la Banque du Canada.

Hausse du prix de l'essence

MONTREAL (PC) — La société Imperial Oil Limited a annoncé que le prix de détail de son essence serait augmenté d'un cent le gallon dans le Québec et l'Ontario.

Un porte-parole a précisé que la hausse entre en vigueur immédiatement en Ontario, dans les régions de Montréal, de Hull et de l'ouest du Québec à proximité de la frontière ontarienne et qu'elle entrerait en vigueur dans toutes les autres parties du Québec dès mercredi de cette semaine.

Il a expliqué que les guerres de prix en Ontario et dans le Québec au cours des trois dernières années ont maintenu le prix de la gazoline à "un niveau insatisfaisant" pour la compagnie et que la hausse avait pour but de corriger cette situation.

Dans la région métropolitaine, le prix de la gazoline régulière passera donc de 39.9 à 40.9 et celle de qualité sera augmentée de 44.9 à 45.9.

Peu d'espoir de sauver les 108 mineurs

PRAGUE (Reuters) — On a maintenant abandonné tout espoir de retrouver vivants les 108 mineurs tchécoslovaques victimes vendredi d'une soudaine explosion de gaz.

C'est à 180 milles de Prague, au puits Dulka, dans le village de Dolny Sucha, que s'est produit l'accident et c'est de là qu'un fonctionnaire a annoncé la fin des recherches pour retrouver les mineurs. Il a déclaré qu'il regrettrait de devoir interrompre le travail des équipes de secours en raison des dangers "d'autres pertes de vie", dangers qui sont "inévitables".

Le dollar

Le gouvernement a commencé peu de temps après le 20 décembre dernier à avoir une politique de réduction de la valeur d'échange du dollar canadien, a dit le gouverneur de la Banque du Canada, M. James E. Coyne.

Dans son exposé budgétaire, le 20 juin dernier, le ministre des Finances annonçait que le gouvernement avait décidé de réduire considérablement la valeur du dollar canadien.

Chute d'avion en Alberta

CALGARY (PC) — Un avion léger à deux places s'est écrasé dimanche soir non loin de Pincher Creek, en Alberta, tuant ses deux occupants.

La police fédérale n'a fait connaître aucun détail.

Pincher Creek est situé à environ 120 milles au sud de Calgary.

Inscriptions bilingues dans tous les édifices

Toutes les inscriptions en seule langue anglaise dans les immeubles du gouvernement seront remplacées par des inscriptions bilingues — en langue anglaise et en langue française — a déclaré, samedi, aux Communes, le ministre des Travaux publics, M. Walker.

Des instructions ont été données, a-t-il dit, en vue d'une révision de toutes les inscriptions.

"Mon ministère est actuellement à remplacer toutes les inscriptions unilingues par des inscriptions bilingues, corriger ainsi une anomalie que les libéraux n'ont pas vue au cours de leurs 22 années de pouvoir."

Le ministre, qui s'exprimait en français pour l'occasion, répondait au député conservateur-progressiste de Maple Ridge, M. J. Alfred Belzile, qui s'informait si le travail déjà commencé s'étendrait à tous les immeubles du gouvernement.

Un appel des écoles séparées

Le présent gouvernement ontarien a fait beaucoup pour améliorer les conditions financières des commissions des écoles séparées de l'Ontario, mais il n'en demeure pas moins que beaucoup plus reste à faire", affirme le mémoire sur l'éducation présenté par les six principales Commissions des écoles séparées de la province au ministre de l'Éducation, Thom. John P. Roberts, le vendredi 30 juin, à London, et rendu public samedi.

Le but principal du mémoire est d'obtenir une aide plus grande et plus équitable du gouvernement provincial dans la lutte aux déficits entrepris par les Commissions des écoles séparées de Toronto, Ottawa, Hamilton, Windsor, London et Sault-Ste-Marie. Appuyé par les Associations des commissaires d'écoles bilingues d'Ontario et des commissaires anglais des écoles séparées, le mémoire est susceptible d'éveiller de nouveau l'attention des autorités provinciales sur le sort mérité aux enfants qui fréquentent les écoles séparées.

On déplore ce qu'on appelle l'injustice de la présente loi qui date de près d'un siècle,

selon laquelle les écoles séparées ne peuvent recevoir les taxes des corporations et compagnies à moins de prouver le nombre de catholiques au sein des détenteurs d'actions. L'importance, l'accroissement et la composition presque anonyme des grandes corporations rendent cette possibilité de démentir quasi impossible.

Comme palliatif à leurs maux, les commissions des écoles séparées recommandent particulièrement, dans le mémoire, premièrement, que les écoles primaires ontariennes soient financées au moyen des taxes perçues sur l'évaluation des résidences et des fermes, avec des subventions du gouvernement accordées selon les besoins, et deuxièmement, que les écoles secondaires soient financées par les taxes perçues des corporations et aussi avec les subventions qui s'avèrent nécessaires à leur maintien.

"Une telle révision dans le domaine de l'application de la taxation scolaire apporte une aide plus grande et plus authentique égalité entre les écoles publiques et les écoles séparées en ce qui a trait aux possibilités d'offrir un enseigne-

ment adéquat, c'est-à-dire de même niveau éducationnel. Alors même que tous les élèves ontariens reçoivent ou sont encouragés à recevoir un enseignement secondaire, il n'est que juste et selon le droit que les contributions financières nécessaires au fonctionnement des commissions, tant des écoles publiques que des écoles séparées, soient puisées à même les taxes perçues de tous, donc des corporations et de l'industrie", d'ajouter le mémoire.

La taxation

Tandis que la population catholique de l'Ontario est de 26 p. 100 et qu'elle est indéniablement cliente et susceptible d'employer les services des grandes corporations, telles la compagnie de téléphone Bell, l'Union Gas of Canada, les magasins Dominion, la Banque de Montréal, la Banque Royale, le Pacific-Canadien et la General Motors, dont l'évaluation se totalise à \$19,223,878,257, rien, pas même un sou, des taxes perçues de ces compagnies n'est alloué aux écoles séparées, et, malgré le désir de certains

Et nos droits

"Le droit à l'éducation pour tous étant, à l'origine, un droit familial, l'Etat a le devoir de le protéger, de le développer et d'en faciliter l'exercice. Le gouvernement se doit donc de s'y intéresser comme à l'une des bases de l'ordre et du bien commun et contribuant à la concrétisation du principe d'une éducation adéquate pour tous, sans restriction aucune quant à la race, la foi, la langue."

Nombre d'élèves

De 1950 à 1960, l'inscription aux écoles élémentaires publiques a accusé une augmentation de 73 p. 100, de 493,532 à 843,737 élèves. Aux écoles séparées, l'augmentation a atteint 130 p. 100, soit de 122,687 à 282,651 élèves, proportions gardées, c'est-à-dire pratiquement le double de l'inscription aux écoles publiques.

Dans les six villes ontariennes mentionnées précédemment, la gent scolaire catholique aux écoles élémentaires atteignait les 32.4 p. 100.

Au niveau des taxes locales, en 1950-1951, les écoles publiques recevaient \$152 par enfant, et les écoles séparées, \$60. En 1959-1960, les écoles publiques ont reçu \$234 par enfant et les écoles séparées, \$81. En résumé, il y a dix ans, les écoles publiques recevaient le double du montant par enfant de celui octroyé aux écoles séparées, et, l'année dernière, les écoles publiques ont reçu le triple du montant alloué aux écoles séparées, par enfant.

Il est donc impossible que les écoles séparées qui doivent éduquer le tiers des élèves inscrits au cours élémentaire, en Ontario, puissent se maintenir au même niveau que celui des écoles publiques avec trois fois moins de revenus. Malgré les prodiges d'économie accomplis par les commissions des écoles séparées, il est évident qu'elles n'ont pas à leur disposition les possibilités requises pour satisfaire adéquatement aux justes exigences de l'éducation scolaire.

Le taux de la taxe accusé aussi une sérieuse différence, tel à Ottawa, où il est de \$16,915 le mille pour les contribuables aux écoles publi-

ques et de \$26,515 pour ceux des écoles séparées.

Dans plusieurs municipalités, en dépit du taux élevé de la taxe, on doit faire appel à une assistance spéciale sur le plan paroissial, ce qui équivaut à une double taxe pour les contribuables catholiques.

Les subventions

"Les subventions provinciales ont été d'une aide très précieuse, bien qu'elles n'ont pas solutionné le problème. Au cours de 1959-1960, les écoles publiques, avec une inscription de 67.2 p. 100, ont reçu 72.1 p. 100 des subventions provinciales, et les écoles séparées, avec une inscription de 32.8 p. 100, n'ont reçu que 27.9 p. 100 des subventions."

En définitive, les écoles publiques recevaient \$104 par enfant en subventions, et les écoles séparées, \$82."

"Bien qu'admettant que le présent gouvernement prov. a fait beaucoup pour améliorer les conditions financières des commissions des écoles séparées, il n'en demeure pas moins que

beaucoup plus reste à faire", affirme le mémoire.

Quand les écoles publiques reçoivent \$338 par enfant, en taxes et subventions, les écoles séparées ne reçoivent que \$163. Qu'attendre du gouvernement à la suite de ces statistiques d'une éloquence on ne peut plus précise et plus révélatrice?

On mentionne aussi l'inefficacité du système annoncé en 1958, à l'effet que les subventions versées aux écoles publiques et séparées se seraient sur une base d'évaluation par classe. La plus basse évaluation obtenant en quelque sorte des subsides plus élevés, en fait basés sur les besoins. "Depuis son application, le jeu des proportions a été sérieusement faussé, si l'on tient compte de la base des besoins."

Une révision de l'article No 10 de la loi des subventions de 1961 s'impose donc si l'on veut en venir à une équation juste et légitime des besoins et des droits des écoles séparées.

Nombre d'élèves

De 1950 à 1960, l'inscription aux écoles élémentaires publiques a accusé une augmentation de 73 p. 100, de 493,532 à 843,737 élèves. Aux écoles séparées, l'augmentation a atteint 130 p. 100, soit de 122,687 à 282,651 élèves, proportions gardées, c'est-à-dire pratiquement le double de l'inscription aux écoles publiques.

Dans les six villes ontariennes mentionnées précédemment, la gent scolaire catholique aux écoles élémentaires atteignait les 32.4 p. 100.



NOUVELLES AIDES-GARDES-MALADES — Mlle Marie-Anne McGuffie, à gauche, et Mlle Pierrette Marengère, à droite, étaient parmi les nouvelles aides-gardes-malades qui ont gradué récemment à Sudbury. Elles sont photographiées en compagnie de Mme Gérard Marengère, de Blizard Valley, mère de Pierrette. Les nouvelles diplômées ont suivi un cours du ministère de la Santé de la province d'Ontario.

Camille Couture n'est plus, mais il laisse 200 violons

Par Maurice HUOT

Le luthier est comme le peintre, tous deux laissent des œuvres qui leur survivent. Camille Couture, l'éminent luthier et pédagogue du violon, qui s'éteignait ces jours derniers à Montréal à l'âge de 86 ans, a produit durant sa vie plus de 200 violons dont plusieurs sont de très haute qualité. Pour qui sait ce que représente de travail et de précision, la fabrication d'un violon, depuis le choix et l'assemblage des pièces toutes ouïvrées à la main jusqu'à l'application du vernis, concevoir ce que fut l'œuvre de luthier de Camille Couture.

Comme luthier, ce maître canadien aura apporté une des plus grandes contributions à son pays. La lutherie au Canada est un art qui n'a pas encore joui de la protection officielle. On aurait pu fonder une école de lutherie dans le Québec qui aurait permis de greffer sur l'école du maître que dirige avec tant de compétence M. Jean-Marie Guévré, Couture eût pu en être le premier professeur.

Des élèves de talent seraient venus passer en Europe pour se perfectionner et ainsi l'art de la lutherie se serait inséré dans notre paysage artistique. Hélas, cela ne s'est pas accompli. Il reste maintenant à recueillir pieusement les violons de M. Couture. Les collectionneurs avisés s'en chargeront. Les spéculateurs également qui en fixeront désormais les prix au niveau convenable, tout comme ils font pour les tableaux d'artistes-peintres décédés.

Si Camille Couture revit dans ses violons grâce auxquels son souvenir demeurera, il revit aussi dans les excellents élèves qu'il a formés au cours d'une carrière de pédagogue impressionnante.

Parti de Loretteville, son lieu de naissance, où il reçut ses premières leçons d'une tante, puis de Québec, où il étudia sous John Duguet, beau-frère de Calixa Lavallée, l'auteur de notre hymne national, Camille Couture alla chercher sa voie dans l'Ouest canadien où il enseigna durant de nombreuses années à Winnipeg.

C'est dans cette ville qu'il forma la célèbre Ruth Price, qui fut son premier "Prix d'Europe". Plus tard, à Montréal, ce fut au tour de Lucien Martin à remporter sous sa tutelle at-

tentive, le fameux prix tant envié des jeunes artistes. Arthur Davidson, qui fournit actuellement une belle carrière dans les cercles musicaux de Londres, Murielle Provost, Arthur LeBlanc, et beaucoup d'autres comptent parmi ses élèves de talent.

Formé à l'école belge du violon, Camille Couture avait étudié lui-même de longues années en Europe et le violon et la lutherie. Il rapporta de son séjour prolongé sur le vieux continent, une formation artistique qui allait de pair avec sa culture générale, qui était très poussée.

Ami de Jacques Thibaud et de Fritz Kreisler, qui ne manquaient jamais de descendre à son studio lors de leur passage à Montréal pour leurs récitals, Camille Couture avait aussi connu le célèbre virtuose Isayé, l'interprète ineffable de Bach, Huberman, et aussi Léonard, auteur de soli que tous les étudiants du violon apprennent, de Pagani, pain quotidien de tout violoniste qui veut entretenir sa technique digitale, ou l'un ou l'autre des exercices d'Ovide Musin.

Une fois dans le studio, une odeur de frais vernis nous prenait à la gorge tandis que sur le piano droit reposaient les derniers instruments fabriqués par l'éminent luthier qu'il était en voie de roder.

L'Art tenait cet homme jeune. A un âge où tant d'autres avaient abandonné, Camille Couture tenait encore haute la flamme de son idéal. Il n'avait jamais fini soit de polir un trait de violon ou de chercher à fabriquer de ses mains le violon qui se rapprocherait le plus d'un Amati, d'un Guarnerius, ou d'un Stradivarius. Quelque temps avant sa mort, j'ai revu le maître. Au moment où j'entraï chez lui, il pratiquait sur le dernier violon qu'il avait créé. Il ne pouvait plus s'adonner à son art de luthier, sa vue ayant baissé, mais il jouait encore comme le plus jeune de ses élèves, la Polonoise brillante de Wieniawski. A 80 ans, Camille Couture pratiquait encore deux heures par jour. C'est sur cette dernière et grande leçon que je le quittai après l'avoir photographié avec son ultime instrument dont un collectionneur sagace s'était déjà assuré la possession tout en lui laissant l'usage jusqu'à son décès.

Naissances

HANMER (DNC) — M. et Mme Oscar Charbonneau (Marie-Jeanne Leduc) de Hanmer sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Jean-Pierre, par le R.P. Lucien A. D'Aoust, curé. Les parrain et marraine ont été Roger Charbonneau et Marianne O'Keefe.

M. et Mme Bernard Roy (Fernande Gravelle) de Hanmer ont accueilli avec grande joie la naissance de leur fils Lionel, par le R.P. Lucien A. D'Aoust, curé, et les parrain et marraine ont été Léo Gravelle et Eva Dubois.

M. et Mme Fernand Bérubé (Cécile Tardif) de Hanmer se réjouissent de la naissance d'une fille, baptisée récemment par le Père Louis Laurencelle, vicaire, en l'église de Hanmer. Les parrain et marraine ont été M. et Mme Lionel Tardif, oncle et tante de l'enfant, ont été parrain et marraine.



A L'ENTRAÎNEMENT — L'équipe de football des Bombers de Sturgeon Falls a déjà entrepris son entraînement pour la prochaine saison. Depuis dimanche dernier, les athlètes intéressés à évoluer avec ce club ont été amenés, pour suivre des cours de culture physique. On entreprendra bientôt les exercices de jeu. Selon l'instructeur Gaëtan Ferlatte, les Bombers devraient avoir une excellente saison, dans le circuit NORFU, cette année. Puisque Sudbury n'a pas d'équipe cette an-

Nécrologie

M. Sylvio Lafontaine

SUDBURY — Le service funéraire de M. Sylvio Lafontaine, 35 ans, de Gogama, décédé le samedi 8 juillet, sera chanté à 9 heures, mercredi matin, en l'église St-Jean-de-Brébeuf de Sudbury.

M. Lafontaine est décédé à l'hôpital St-Michel de Toronto, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 35 ans.

Le défunt était l'époux de Yvette Mélanon et le fils de M. et Mme Andy Lafontaine. Il était né à Owasatika dans la terre des Terres et Forêts.

Il travaillait pour le ministère des Terres et forêts.

Outre son épouse, son père et sa mère, il laisse dans le deuil son fils, Michel âgé de sept ans et sa fille, Suzanne, âgée de trois ans; ses frères et sœurs: Gérard et Hervé, de Gogama; Gabriel, dans les forces armées en Égypte; Amédée et Raymond, Jellicoe et Raymond (Mme A. Turcotte), de Bearmore, Ont.

La dépouille mortelle repose aux salons de la Coopérative funéraire de Sudbury. Le service sera chanté à 9 heures en l'église St-Jean-de-Brébeuf de Sudbury.

L'inhumation se fera au cimetière catholique de Sudbury.



REMISE DE PRIX A ESPANOLA — Les organismes locaux ont manifesté leur générosité lors de la distribution des prix, aux élèves d'Española. La Fédération des femmes canadiennes-françaises et les Chevaliers de Colomb ont offert des prix aux élèves de la huitième année de l'école du Sacré-Coeur de

l'endroit. On voit ici le Père Savignac qui remet un parchemin à Richard Pyburne, élève de 8e année, en compagnie de Mme Jean Portier, de la FFCE, et de M. René Goupil, représentant des Chevaliers de Colomb.

(Photo DNC — Espanola)

Photos de deux religieuses prises en Chine

CITE DU VATICAN (PA) — L'Observateur Romano a publié samedi les photos de deux religieuses canadiennes libérées de plusieurs années par les communistes chinois.

Le journal a précisé que ce n'était pas par erreur que ces photos étaient publiées mais bien pour rappeler ce qui pourrait arriver sous un régime communiste. Les photos, dit le journal, ont été prises, "il y a des années". Elles montrent les deux religieuses, Soeur Alphonse-Rédempteur et Soeur Marie-Germaine, toutes deux de la congrégation de l'Immaculée Conception, à Montréal, tournant le dos à l'appareil.

Des chiffres arabes imprimés au dos de leurs robes noires donnent leurs numéros de série. Des lettres chinoises les qualifient de "travailleurs forcés, région du sud".

Le titre de l'article de l'Observateur Romano déclare qu'elles travaillaient au moins 14 heures par jour à la fabrication de chaussures pour l'armée chinoise après avoir été condamnées à cinq ans de prison.

L'état du jeune Laframboise est toujours grave

PETERBOROUGH (PC) — Gérard Laframboise, 17 ans, l'un des deux adolescents d'Ottawa qui ont été retrouvés inconscients jeudi à l'intérieur d'une automobile, dont le moteur était en marche, est toujours dans un état critique.

Laframboise et Claude Cléroux, 16 ans, étaient quasi asphyxiés au moment où ils ont été découverts près de Havelock, 30 milles à l'est de Peterborough. L'état de Cléroux s'est grandement amélioré, rapportent les autorités de l'hôpital, mais il inspire encore des craintes. Laframboise, pour sa part, est toujours inconscient.

Pas de chien-guide pour du papier d'argent

Le papier d'argent peut-il acheter un chien-guide pour le bénéfice des aveugles?

Absolument pas, répond M. W. E. Milton, surintendant de la division du Québec de l'Institut national canadien pour les aveugles.

En réponse à la rumeur courante qu'un chien-guide peut être obtenu en échange du papier d'argent des paquets de cigarettes, M. Milton a déclaré: "En tant que nous sachions, tout le papier d'argent du Canada ne peut payer un seul chien-guide", a-t-il dit.

Les choses se passent habituellement ainsi. Une personne est sollicitée par une amie qui connaît quelqu'un dont la sœur aveugle a eu un chien-guide grâce à des amis qui ont recueilli suffisamment de papier d'argent pour lui en acheter un. D'autres ont été approchés en faveur d'une fillette ou d'un garçonnet aveugle de 5 ans. On prétend aussi faussement que les enfants aveugles peuvent posséder un chien-guide. L'école de Morristown et l'I.N.C.A. ne fournit pas de chiens-guides ("Seeing-Eye") à quiconque n'a pas atteint l'âge de seize ans, vu que la maîtrise du chien-guide requiert un entraînement spécial et une direction raisonnée.

La rumeur ne se borne pas à Montréal. Une association agricole féminine du nord de l'Ontario, a entrepris une cueillette afin d'obtenir un chien pour un enfant aveugle. D'autres bureaux de l'I.N.C.A. au

Canada, ont eu des échos de cette fausse rumeur et des rapports de New York démontrent qu'elle a atteint les Etats de l'est. Les plus importantes compagnies de tabac sont au courant de ce fait et le considèrent comme un mystère insoluble. Le papier d'argent des paquets de cigarettes n'a aucune valeur marchande et ne peut acheter un chien-guide.



PRETS
de \$100 à \$5000
accordés en un jour
contre votre signature
Période de remboursement de 36 mois pour les prêts importants. Assurance-vie disponible sur votre prêt.
Pour tous renseignements, appeler
Edgar Du Plessis
CE, 3-4650
48, rue Rideau
COMMUNITY FINANCE
COPP
Compagnie entièrement canadienne

René Bélanger est réélu pour la 11e fois

GRANBY (PC) — M. René Bélanger, de Québec, a été réélu pour un onzième mandat consécutif président de la Fédération nationale des employés des corporations municipales et scolaires lors du 14e congrès annuel de cette association qui s'est tenu à Granby en fin de semaine.

Les vice-présidents sont MM. Agenor Chassé, d'Asbestos, Albéric Chabot, de Granby, Roland Choinière, de Sherbrooke, Joseph Paré, de Québec, et Armand Touchette, de Ville Saint-Laurent. Les autres membres du conseil d'administration pour la prochaine année sont MM. Jacques Lemieux, de Québec, trésorier, Jean-Claude Tremblay, secrétaire.

La Fédération a adopté diverses résolutions avant de terminer son congrès. Le congrès général qui groupait une centaine de délégués représentant 49 syndicats, quelque 35 villes et municipalités de la province, a résolu en effet de demander au gouvernement de limiter à 45 jours de la date d'avis du syndicat au greffier du tribunal, le délai-limite pour rendre une décision arbitrale dans le cas de conflits entre les corporations municipales et scolaires et les syndicats représentant leurs employés.

Le congrès demande en outre au gouvernement de définir d'une façon claire et précise les dispositions de l'article 10-A de la loi des relations ouvrières concernant le changement de main d'une entreprise et d'en étendre la portée afin que les nouveaux employeurs (entrepreneurs) soient assujettis à la convention de travail déjà existante.

Installation de l'abbé E. Denis à Saint-Emile

ST-EMILE-DE-SUFFOLK (DNC) — Dimanche dernier, un grand nombre de paroissiens de St-Emile-de-Suffolk se réunissaient aux abords de l'église pour recevoir une dernière bénédiction du curé Cyrien Bélanger, qui devient curé de la paroisse d'Angers.

Quelques heures plus tard, les paroissiens avaient le plaisir d'assister à l'installation du nouveau curé, l'abbé Ernest Denis, ancien vicaire à Gatineau, qui desservira également la paroisse de Boileau.

Le délégué de l'archevêque était le chanoine Elzéar Racan, v.i., curé de Papineauville.

L'I.N.C.A. fournit un chien-guide par l'entremise d'un de ses services, grâce à l'aide de l'Appel conjoint pour les aveugles à Montréal, aux campagnes de souscriptions de l'I.N.C.A. ailleurs dans la province et à d'autres contributions. Sans frais pour les personnes aveugles, l'I.N.C.A. envoie les futurs maîtres de chiens-guides à une école d'entraînement spécial à Morristown, N.J., afin d'apprendre la technique du maître du chien-guide.

La rumeur que le papier d'argent peut acheter un chien-guide a persisté durant plusieurs mois. Une moyenne de cinq appels par jour ont été reçus à l'I.N.C.A. de la part des gens demandant comment disposer du papier d'argent qu'ils avaient accumulé. Il est malheureux que ces personnes ne nous appel-

Les parents devraient mettre un terme à ces réunions

TORONTO (PC) — Les parents devraient mettre un terme aux réunions qui sont organisées à l'occasion de la graduation des élèves du cours supérieur et dont le thème peut se résumer en trois mots: bière, sexe et automobiles.

C'est l'appel lancé aux parents dans un article qui a paru dans le Catholic Canadian Register, sous la signature d'un prêtre.

Dans cet article, Mgr George W. Casey, de Boston, Mass., reproche aux parents de se plier à tous les caprices de leurs enfants et de laisser à l'autorité publique le soin de mettre un frein à leur ardeur.

Les parents doivent être capables "de mettre fin à ces réunions de graduation" en dépit des protestations que leur déci-

CULTIVATEUR...

EMPLOI DES PLUS REMUNERATEUR

J'ai besoin d'un homme qui s'y connaît en alimentation agricole ou du bétail, pour un emploi des plus rémunérateur.

Si vous possédez les qualités requises et désirez gagner \$25,000.00 ou plus par année, veuillez écrire à Case 206, Le Droit, 51 nord, rue Elgin, Sudbury, Ont.

SERVICE QUALITE BOUCHERIE

SUNBEAM
R. Paquette, propriétaire
429, RUE LAFOREST SUDBURY
"Encouragez vos marchands indépendants"

IMPRIMEURS



EDITEURS

CONSULTEZ-NOUS POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSIONS

SERVICE RAPIDE TRAVAUX DE LUXE

PROCEDES "OFFSET" et "LETTERPRESS"

TRAVAUX EN COULEURS TRAVAUX COMMERCIAUX

CIRCULAIRES ET PERIODIQUES

LE DROIT

SUDBURY — 51, rue ELGIN
Tél.: OS. 4-7591
STURGEON FALLS — 166, rue KING — Tel. 1035

Vos DENTIERS SERONT PLUS CONFORTABLES

Nous vous proposons une façon plaisante de retirer solidement vos dents. FAS-TETH, une poudre améliorée que l'on saupoudre sur les dents d'en haut et d'en bas les maintient solidement en place; vous vous sentirez ainsi plus à l'aise. Pas de goût ou de sensation gommeuse pressée ou visqueuse. C'est une poudre acide, sans acide et qui ne nuit pas. Procurez-vous FAS-TETH dès aujourd'hui à tout comptoir pharmacologique.

Sturgeon Falls INSURANCE AGENCY LTD
Bruno VANNIER, président
Jacques COULOMBE, vice-président
Un service d'assurances complet.
Téléphone 121-820

Une demi-heure

avec **MURIEL MILLARD**

Miss Music-Hall

Une demi-heure de gaieté, chaque matin à 10 h. 30, du lundi au vendredi.

CFBR — 550
L'Antenne Française de Sudbury et du Nord

Le prince Philippe se brise un os à la cheville gauche

LONDRES (Reuters) — Le prince Philippe s'est brisé un os à la cheville gauche durant un match de polo samedi dernier.

Un porte-parole du palais de Buckingham qui a annoncé cette nouvelle, a précisé que le prince Philippe se voit forcé de contre-mander tous ses rendez-vous officiels pour une période de 15 jours au moins.

né, les joueurs de ce centre, intéressés à continuer dans le football, pourront s'aligner avec leur plus proche voisin, Sturgeon Falls, le seul endroit où ces joueurs sont éligibles. On voit, dans cette photo, trois vétérans, de retour à l'entraînement. Il s'agit de Bill Carpenter, Elvin Callaghan et Carl Leblanc. Callaghan a été nommé le meilleur joueur de ligue de l'année, il y a deux ans, tandis que Leblanc s'est mérité cet honneur. L'an dernier.

(Photo Laurier Trahan)

"Le gouverneur..."

(Suite de la première page) droits de l'individu, et des principes élémentaires de la justice, peuvent être mis de côté au bon plaisir du gouvernement.

A ce propos, il a rappelé les paroles prononcées la semaine dernière aux Communes par le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, qui, prévoyant l'opposition du Sénat, avait décrit avec mépris la Chambre haute comme un tas de vieillards.

Il avait tenté de faire accroître le volume de la masse monétaire par le truchement de la Banque du Canada, et quelle avait été la réaction de celui-ci. Les communications entre le gouverneur de la Banque et le ministre des Finances ont toujours été considérées comme confidentielles, avait répondu le ministre, créant ainsi l'impression que de telles communications avaient eu lieu.

Un appel des... (Suite de la première page)

Les dépenses

Les finances actuelles des écoles séparées ne permettent ni les jardins d'enfants, ni les classes pour élèves surdoués, ni les classes pour les handicapés. Des 649 classes spéciales existantes dans la province, trois p. 100 seulement sont dirigées par les commissions des écoles séparées catholiques. "Nous avons besoin de ces classes, mais nous ne pouvons nous les offrir", mentionne le mémoire.

Le coût des constructions est parmi les moins élevés, le personnel de surveillance est limité, des spécialistes ne peuvent être engagés et le personnel administratif se limite au minimum, ainsi se résume la situation des écoles séparées en Ontario.

Pour ce qui est des salaires des instituteurs et institutrices, le salaire moyen aux écoles publiques est de \$5,455 et aux écoles séparées de \$3,552. Quelque 7,607 professeurs des écoles publiques reçoivent plus de \$5,450 par année, et 89 professeurs des écoles séparées dépassent les \$5,450.

Un seul des professeurs des écoles séparées reçoit un salaire dépassant \$6,250, alors que plusieurs professeurs d'expérience des écoles publiques reçoivent plus que le maximum du salaire des écoles séparées qui certains atteignent même \$12,650.

Sur 8,463 professeurs de 8 écoles séparées, 5,130 reçoivent moins de \$3,450.

Dettes capitales

La dette capitale gruge aussi radicalement le budget des commissions des écoles séparées. Ainsi, celle de London doit consacrer 24 p. 100 de son budget à la dette capitale. Au régime actuel des subventions, la Commission de Hamilton prévoit que son déficit important de l'année 1961 aura triplé en 1965.

"Si les autorités provinciales n'interviennent adéquatement, les écoles séparées devront envisager tôt ou tard la faillite financière. Une telle situation serait par contre inexistante si les commissions des écoles séparées recevaient une juste part, qui est leur d'ailleurs, des taxes des corporations et des compagnies.

Bon espoir

Bien que l'hon. Roberts ne se soit rien engagé, la délégation a bon espoir que le mémoire présenté sera accueilli avec sympathie par les membres du cabinet provincial. Tout laisse croire que le sujet sera étudié et discuté au cours de la prochaine session de la législature ontarienne.

La délégation qui a soumis le mémoire au ministre de l'Éducation, le vendredi 30 juin, à London, était composée de M. Raymond Côté, président de l'Association des commissaires des écoles bilingues d'Ontario, de M. Francis G. Carter, président de l'Association des commissaires des écoles séparées d'Ontario, et du T.R.P. J. A. Feeney, qui agitait comme secrétaire de la délégation.

Outre les délégués qui ont rencontré l'hon. Roberts, les membres du comité responsable de la préparation et de la présentation du mémoire comprennent les présidents et secrétaires respectifs des commissions des écoles séparées de Toronto, Ottawa, Hamilton, Windsor, London et Sault-Ste-Marie, dont MM. J. M. Duggan et John Middleweek, de Toronto, F. M. Peters et Aimé Arvisais, d'Ottawa, D. A. Warne et T. H. Meyer, de Hamilton, P. L. McManus et N.-R. Langlois, de Windsor, D. Genetti et H. L. Green, du Sault-Ste-Marie, et H. J. McManus, de London.

36 personnes suivent le cours de la Croix-Rouge

SUBURRY — Trente-six personnes ont suivi le cours de la Croix-Rouge, pour les instructeurs en natation et en sécurité sur la plage, donné dernièrement au YMCA de Sudbury par MM. Eric Baxter et Bruce Harris. Ces cours ont été suivis avec succès par des gens de Burk's Falls, North Bay, Timiskaming, Sturgeon Falls, ARC de Falconbridge, Onaping, Elliot Lake, Espanola, Chapleau et Sudbury.

Ces candidats sont maintenant en mesure de donner ces cours à leurs colonies de vacances ou à leurs plages municipales.

NOUVELLES DU NORD

LE DROIT

SUBURRY: tél. OS. 4-7591 — STURGEON FALLS: tél. 1035

LES TARIFS DU "DROIT"	
(ÉDITION DU NORD)	
3 mois	\$ 4.00
6 mois	\$ 7.00
12 mois	\$12.00
DOMICILE	
45c par semaine	

MARDI, 11 JUILLET 1961 ÉDITION DU NORD 3



PATRIOTE UKRAINIEN — Le premier ministre John Diefenbaker a pris la parole devant le monument de bronze élevé à la mémoire de Taras Shevchenko, le grand poète patriote ukrainien. Ce monument a été dévoilé dimanche à Winnipeg. Plus de 20,000 Ukrainiens ont assisté aux cérémonies sur les terrains du Parlement provincial du Manitoba. (Photofax PC)

Des blessés admis à l'hôpital à la suite de collisions d'autos

SUBURRY — Une accusation de négligence au volant pèse aujourd'hui contre M. Wayne K. Merrick, 18 ans, 1287 Kingsway, Sudbury, à la suite d'une collision impliquant quatre voitures survenue tôt dimanche matin, à l'angle des rues Lorne et Sutherland, à Sudbury.

Il aurait été la cause d'une collision impliquant les autos de Mme Barbara-A. Séguin, de Sault-Ste-Marie, Guenter Rautenberg, de Naughton, et René L. Paquette, de Sudbury. Les pertes matérielles s'élevaient à plus de \$1,000 selon le rapport de l'agent Gordon McCleod, de la Sûreté municipale de Sudbury, qui a fait les constatations d'usage.

Deux hommes de Sudbury ont été blessés, samedi, lorsque l'auto sport dans laquelle ils voyageaient a capoté. Jack Guest, 24 ans, de Sudbury, et Bill Rowe, également de Sudbury, se dirigeaient vers l'est sur la route 17 et venaient de doubler deux voitures lorsque leur auto a capoté dans un fossé.

L'agent H. A. Ireland, de la Sûreté provinciale de Sudbury, poursuit son enquête. Un homme de Sudbury a été admis à l'hôpital Memorial de Sudbury où il souffre de blessures à la poitrine, à la suite d'une collision qui est survenue sur la route 17 ouest, près de Whitefish.

Déjà les 2-3 des récoltes sont perdus

DAUPHIN, Manitoba (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. George Hutton, a déclaré au cours d'une entrevue en fin de semaine, que les fermiers de Manitoba ont perdu à date les deux tiers de leurs récoltes dans les champs, par suite de la sécheresse.

"La perte dépasse les \$100,000 à l'heure actuelle et augmente chaque jour, tandis que la température torride continue à faire des siennes", a ajouté le ministre.

"Si nous n'obtenons pas de pluie prochainement, nous subirons une perte totale", a-t-il dit. "La sécheresse aura des effets terribles sur toute la population, beaucoup plus considérables que beaucoup de gens ne le réalisent."

Le ministre a précisé que si la perte à la récolte générale de la province est de deux tiers, les dégâts sont beaucoup plus considérables dans les régions les plus durement touchées.

Un relèvement effectué la semaine dernière a révélé que la pire région est celle qui est située juste au nord de la frontière américaine où les fermiers ont été aux prises non seulement avec la sécheresse, mais aussi avec les sauterelles. Les sauterelles n'ont à peu près rien laissé sur leur passage.

M. Hutton a été à une réunion de maires et de préfets ici samedi que la situation est telle que "le gouvernement fédéral devra introduire un programme d'assistance financière quelconque. Il faudrait être aveugle pour ne pas se rendre compte des difficultés que causera la sécheresse."

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages de "Édition du Nord"

Le contrat de \$135,000 est accordé à Langton

CONISTON (DNC) — Le contrat pour l'installation de nouvelles conduites d'eau dans le village de Coniston, à un coût total de \$135,000, a été accordé à la compagnie Langton Construction de Sudbury, lors de la dernière assemblée du Conseil municipal, mercredi dernier.

Le coût de ce travail sera payé par l'émission d'obligations de 20 ans avec un intérêt de six p. cent. Ces obligations ont été vendues à la compagnie J. L. Graham de Toronto.

Le contrat comprend l'installation de 18,000 pieds de conduites de six et quatre pouces et 12,000 pieds de ligne de cuivre de 5/8 de pouce. L'entrepreneur s'engage à fournir les matériaux. Le projet prendra environ deux semaines à compléter.

Une femme est trouvée morte près de Barrie

BARRIE (PC) — Une femme de Toronto en villégiature dans le Nord de l'Ontario, Mme Marion Rush, âgée d'environ 50 ans, a été trouvée sans vie, lundi matin, dans une tente dans le parc Innisfil, au lac Simcoe, près de Barrie.

Le Dr F. Shannon, coroner, a dit que Mme Rush est morte de causes naturelles durant la nuit.

309 entrevues dirigées par le Service de la liberté surveillée

NORTH BAY — Dans son rapport du mois de juin, M. Keith Tennier, officier du Service de la liberté surveillée, pour le district de Nipissing, souligne que son service a dirigé 309 entrevues de bureau et que le personnel a fait des voyages de 4,159 milles pour conduire ses 63 enquêtes à domicile, durant le mois.

Durant cette période, on a traduit devant le tribunal, 99 causes, dont 29 pour défaut de pourvoir à la famille, 26 selon la loi de la Société de l'aide à l'enfance et 29 pour des gens qui n'ont pas payé des contributions d'aide, selon des ordres antérieurs du tribunal.

Grâce au service de ce bureau, on a perçu \$6,184.75 en contributions demandées par la cour, tandis que le montant de restitutions de biens volés a été de \$249.

Les époux Perron fêtent leur 50e anniversaire de mariage

ASTORVILLE (DNC) — Les époux Azarils Perron, qui ont passé toute leur vie à Astorville, ont fêté, le 3 juillet, leur cinquantième anniversaire de mariage.

La cérémonie du jubilé a débuté par une messe, chantée en l'église St-Thomas-d'Aquin, à 4 heures de l'après-midi. Le Père Lucien Beaudoin, curé, a célébré le service divin. C'est dans cette même église que, le 3 juillet 1911, les jeunes époux ont fait bénir leur mariage.

Une réception et un souper de famille ont eu lieu ensuite dans la salle Scenic de l'hôtel Astorville. Mme Perron est née Clara Guillemette, et comme son époux, a vu le jour, à Astorville.

Suzanne Degagné et Lionel Perron ont présenté un bouquet spirituel à leurs grands-parents, Laurent Amyotte à Astorville.

Cercle de couture à Sturgeon Falls

STURGEON FALLS — Le cercle de Sturgeon Falls des Filles d'Isabelle formera, cette semaine, un cercle de couture qui sera sous la présidence de Mme Pierre Rioux. Toutes les dames de cette ville, qu'elles soient membres ou non de cette organisation, sont invitées à se joindre à ce groupe.

Les réunions auront lieu à l'hôtel de ville de Sturgeon Falls, cet après-midi, à partir de 1 h. 45 afin de prendre les noms des dames intéressées. On peut aussi se joindre au cercle en appelant Mme Rioux, à 1429.

Le rôle de ce groupe sera de confectionner des jouets en linage pour des enfants pauvres ou couvrir des robes, manteaux et jupes, se servant d'articles de vêtements recueillis aux guignoles.

On a aussi organisé un cercle de tricot et de crochetage, sous la présidence de Mme Désirée St-Louis et de Mme Roméo Massé. Les travaux accomplis seront, il aussi, pour les pauvres.

Le décision de former ces groupes a été prise lors de la soirée sociale tenue dernièrement et à laquelle 52 membres ont assisté.

Pour débiter la réunion, le groupe s'est rendu à la grosse chemin de Cache Bay, où on a récité le chapelet. La réunion s'est tenue à l'hôtel de ville, au retour des danses.

Le goûter qui termina la réunion a été servi par Mme Blanche St-Amant, aidée de Mme G. Desvignes, Mme Ernest Charles, Mme Thérèse Després et Mme Thérèse Leach.

Aussi, 27 membres ont assisté, le 5 juillet, au pique-nique organisé au camp de Mme Raoul Lecompte. Un goûter aux fêtes canadiennes fut servi et des jeux divers furent joués, durant la journée.

Avant de quitter cet endroit, le groupe a offert à Mme Leach, qui avait laissé son camp, une robe de chambre, en guise de reconnaissance.

Coniston vote \$1,000 pour l'ensemencement

CONISTON (DNC) — Le programme d'ensemencement des champs dénutrés de Coniston sera financé par le conseil municipal. Un contrat de \$1,000 ont été votés pour appliquer ce programme, lors de la dernière réunion du Conseil de ville, mercredi dernier.

On ensemencera les champs voisins de l'usine d'épuration et les matériaux traités à cette usine serviront d'engrais pour le projet.

On a élevé de neuf pouces la voie ferrée du National-Canadien à la traversée à niveau du chemin du gouvernement. Un contrat a été accordé à la compagnie Warren Paving pour réparer les approches de cette traversée à niveau.

Par le passé, on a eu beaucoup de difficultés avec les automobilistes qui se rendent sur la scène d'un incendie et qui empêchent souvent le camion du service des incendies de se rendre sur les lieux rapidement. Aussi le comité des incendies a demandé au Conseil d'étudier la possibilité d'envoyer un ou deux policiers sur les lieux pour diriger la circulation.

Puisqu'un seul policier patrouille le village en temps normal, le Conseil étudie la possibilité que les officiers qui sont libres se rendent aussi à l'appel.

Les colis express sont livrés gratis à domicile

SUBURRY — Les résidents des nouveaux quartiers annexés à la ville de Sudbury jouissent maintenant de livraison gratuite à domicile de leurs colis d'express.

Le National-Canadien et le Pacifique-Canadien ont annoncé récemment qu'il y aurait livraison gratuite dans toutes les sections de la ville par express. Ce nouveau système est entré en vigueur hier.

Jusqu'à date, les personnes qui demeuraient dans les nouveaux quartiers de la ville devaient venir chercher en ville leurs colis qui arrivaient par express.

Me Yves Gabias, conférencier à la réunion de l'Union nationale

VILLE-MARIE (DNC) — Les membres de l'Association de l'Union nationale pour le comté de Témiscamingue préparent le grand congrès du parti provincial qui se tiendra à Québec, les 21, 22 et 23 septembre prochain.

Un exécutif, formé de M. Hervé Leblanc, maire de Notre-Dame-du-Nord, comme président, Me Roger Vincent, de Ville-Marie, secrétaire, et des directeurs MM. Lionel Perreault, de Béarn, Donatien Rivest, maire de Laverlochère, Rosaire Laurence de Fugèreville, Roger Drolet, de Moffet et Roger Lavallée, de St-Bruno-de-Guigues, a été formé.

Cette assemblée avait été convoquée par M. André Larouche, député de Témiscamingue, qui a été chargé de l'organisation des quatre comtés.

A LORRAINVILLE

La Caisse a un actif de \$487,000

LORRAINVILLE (DNC) — À la réunion générale, la section de Lorrainville qui fête cette année son vingt-cinquième anniversaire de fondation a maintenant un actif de prêt d'un demi-million de dollars. C'est ce qu'a révélé, à la réunion générale, tenue dernièrement à Lorrainville, M. Lucien Barrette, qui en est le secrétaire général.

M. Barrette a révélé que les 871 membres ont un actif de \$487,000, en date du 31 mai, cette année. Il a demandé que chaque paroissien de Lorrainville devienne membre de cette caisse, en octobre prochain, alors que le 25e anniversaire sera fêté.

Trente-six nouveaux livrets de sociétaires ont été distribués, durant la dernière année fiscale qui s'est terminée le 31 mai. À la réunion générale de la semaine dernière, M. Léonide McFadden a été réélu à la présidence pour un dixième mandat consécutif. M. Roland Jollette a été élu vice-président et M. Lucien Barrette, nommé de nouveau secrétaire-général, ayant comme adjoint, M. Fidèle Baril. Les directeurs sont MM. Armand Baril, Lucien Barrette et Emile Coutu.

La réunion était sous la présidence de M. McFadden. On soulignait la présence, à cette réunion, du curé de Lorrainville, M. le chanoine Louis-Charles Côté.

Reélu sans opposition à Ville-Marie

VILLE-MARIE (DNC) — M. Henri Beauchemin, de Ville-Marie, a été réélu commissaire d'école de cette ville, sans opposition, lors de la récente mise en nomination à ce poste. Le mandat de deux ans de M. Beauchemin se terminait cette année.

La Commission scolaire de Ville-Marie est formée de cinq membres: MM. Fernand Parent, le président actuel, Jean Fleury, Georges Lefort, Robert Perron et M. Beauchemin. On devait tenir une élection pour la présidence pour l'année qui débute. Le secrétaire-trésorier est M. Germain Lavigne.

J. P. RAYMOND Assurance

Feu — Auto — Vie
147, rue VERNER, ONTARIO, Sudbury. Téléphone: OS. 3-6832 Verner 32

AVIS LEGAUX et DEMANDES DE SOUMISSIONS

NOTICE IS HEREBY GIVEN OF THE PASSING OF BY-LAW NUMBER 61-2 OF DEBENTURES OF ONE HUNDRED SIXTY FOUR THOUSAND DOLLARS (\$164,000.00) AUTHORIZED BY THE SAID BY-LAW OF THE BOARD OF TRUSTEES OF THE SAID SEPARATE SCHOOL FOR THE TOWNSHIP OF BADGER, ONTARIO, TO BORROW THE SUM OF ONE HUNDRED SIXTY FOUR THOUSAND DOLLARS (\$164,000.00) FOR THE PURPOSE OF BUILDING TWO FOUR ROOM SCHOOLS.

The payment of the said sum of one hundred sixty thousand dollars (\$164,000.00) and of the issue of debentures of one hundred sixty four thousand dollars (\$164,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the real and personal property vested in the said Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 approximately equal instalments of principal and interest on the 15th day of July in each of the years 1962 to 1981 inclusive, together with an interest at the rate of 6-3/4% per annum payable half yearly on the 15th day of July in each and every year commencing on the 15th day of January 1962 and ending on the 15th day of July 1981. The payment of this by-law is made within three months after publication of this notice in the Ontario Gazette and this by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Denis J. Landry, CHAIRMAN (sgd.) A. Emile Maheux, SECRETARY.

NOTICE COTE MORALE

NOTICE IS HEREBY GIVEN OF THE PASSING OF BY-LAW NO. 4 ON THE 22ND DAY OF JUNE 1961 BY THE BOARD OF TRUSTEES OF THE ROMAN CATHOLIC SEPARATE SCHOOL FOR THE TOWNSHIP OF BADGER, ONTARIO, TO BORROW THE SUM OF ONE HUNDRED TWENTY FIVE THOUSAND DOLLARS (\$125,000.00) FOR THE PURPOSE OF BUILDING FOUR CLASSES AND AN ALL PURPOSE ROOM SCHOOL. The payment of the said sum of one hundred and twenty five thousand dollars (\$125,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rates of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of one hundred and twenty five thousand dollars (\$125,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 approximately equal instalments of principal and interest on the 1st day of July in each of the years 1962 to 1981 inclusive, together with an interest at the rate of 6-3/4% per annum payable yearly on the 1st day of July in each and every year commencing on the 1st day of July 1962. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of this notice in the Ontario Gazette, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Oscar Piette, CHAIRMAN (sgd.) Ernest Lajuness, SECRETARY-TREASURER.

à SUBURRY téléphone OS. 4-7591 51 nord, rue Elgin
à STURGEON FALLS téléphone 1035 166, rue King
• Excellentes courses
• Commission intéressante
S'ADRESSER EN PERSONNE A VOTRE BUREAU DU JOURNAL LE DROIT

Horaires de T. V.

CBF-ST-TV STURGEON FALLS

MARDI 11 JUILLET

- 3.30—Musique
- 4.30—Long métrage
- 6.00—Édition métropolitaine
- 6.15—Nouvelles sportives
- 6.25—Ce soir
- 6.30—Téléjournal
- 6.45—Le Roi de la jungle
- 7.15—Cinéma
- 7.30—La tête à l'ombre
- 8.00—Attachez vos ceintures
- 8.30—Yodettes en pantouffles
- 9.00—Dans ma rue
- 9.30—Expéditions
- 10.00—Théâtre O'Henry
- 10.30—Sous le signe du lion
- 11.00—Téléjournal
- 11.15—Nouvelles sportives
- 11.25—Commentaires
- 11.34—Fermeture

CKSO-TV-CANAL 5

SUBURRY

ELLIOT LAKE-CANAL 3

MARDI 11 JUILLET

- 12.30—Mirs et musique
- 1.00—Romper Room
- 2.00—Album of the Day
- 2.45—Sous le signe du lion
- 3.00—Pays et merveilles
- 3.30—Household of Faith
- 3.45—All Star Baseball at Candlestick Park
- 6.30—Météo
- 6.35—Sports
- 6.40—Nouvelles mondiales
- 7.00—Wyatt Earp
- 7.30—A communiquer
- 8.00—Hancock's Half Hour
- 8.30—Jake and the Kid
- 9.00—Holiday Lodge
- 9.30—Manhunt
- 10.00—Close-Up
- 11.00—Nouvelles de Radio Canada
- 11.14—Météo
- 11.15—Nouvelles locales
- 11.25—Sports
- 11.35—TV Theatre: "Remember the Day"
- 1.00—Shirleyworkers' News

CKGN-TV-CANAL 10

NORTH BAY

MARDI 11 JUILLET

- 3.30—Easy Listening
- 3.41—Ouverture
- 3.45—All Star Baseball
- 7.00—Father Knows Best
- 7.30—The Rebel
- 8.00—Hancock's Half Hour
- 8.30—Jake and the Kid
- 9.00—Holiday Lodge
- 9.30—A communiquer
- 10.00—Close-Up
- 10.30—Q for Quest
- 11.00—Nouvelles de Radio Canada
- 11.15—Météo
- 11.20—This is "30"
- 11.25—Sports
- 11.30—Aladin's Lamp: "The Crooked Web"

CKRN-TV-CANAL

ROUVY-NORANDA

MARDI 11 JUILLET

- 3.30—Chez Hélène
- 3.45—All Star Baseball
- 6.41—Sports in a Minute
- 6.45—Nouvelles de Radio Canada
- 6.55—Nouvelles sportives
- 7.00—Les Louftignes
- 7.30—Monte Carlo
- 7.45—Météo
- 7.50—Film
- 8.00—Attachez vos ceintures
- 8.30—Vedettes en pantouffles
- 9.00—Dans ma rue
- 9.30—Expéditions
- 10.00—Théâtre O'Henry
- 10.30—Front Page Challenge
- 11.00—Téléjournal
- 11.15—Nouvelles sportives
- 11.25—Commentaire
- 12.03—Close-Up
- 12.33—Fermeture

PRONOSTICS

(Bureau météo d'Uplands)

VARIABLE

MAXIMUM (aujourd'hui) 80
MINIMUM (cette nuit) 55
SOMMAIRE — Ensoleillé avec périodes nuageuses. Averses isolées et orages en fin d'après-midi. Vents légers tournant du sud-ouest en soirée.